RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

greta-cfa AQUITAINE FORMEZ-VOUS À DEMAIN

FORMATION

PREVENTION SECURITE

FORMATION SSCT POUR LES NOUVEAUX ÉLUS DU CSE

AGRICULTURE | BATIMENT TRAVAUX PUBLICS, PERFORMANCE ENERGETIQUE | INDUSTRIE | SANTE / SOCIAL | TERTIAIRE | HOTELLERIE RESTAURATION TOURISME | FORMATIONS GENERALES, SOCLE / CLEA | ACCOMPAGNEMENT ET DEVELOPPEMENT PERSONNEL | PREVENTION / SECURITE | TRANSPORT / LOGISTIQUE | NUMERIQUE / AUDIOVISUEL

LIEU DE LA FORMATION

CETTE FORMATION PEUT ÊTRE RÉALISÉE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DU LOT ET GARONNE
(AGEN, MARMANDE, VILLENEUVE SUR LOT, FUMEL...) AINSI QUE DANS VOS LOCAUX

PUBLIC CONCERNÉ

- Membres élus titulaires et suppléants du CSE,
- Référent santé sécurité,
- Référent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et agissements sexistes désigné par le CSE.

PRÉ-REQUIS

Aucun

DÉBUT DE LA FORMATION

Tout au long de l'année

DÉTAILS DATE DE LA FORMATION

5 jours (35h)

MODALITÉS DE FINANCEMENT

Plan de développement des compétences

PRIX DE LA FORMATION

900€

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Développer l'aptitude des représentants du personnel à déceler et à mesurer les risques professionnels et leur capacité d'analyse des conditions de travail ;
- Initier aux méthodes et procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail.

Contexte :Le Code du travail a défini une obligation de formation pour les membres du CSE élus pour la première fois, d'une durée de 5 jours minimum, sans condition de taille d'entreprise

CONTENU DE LA FORMATION

1. ***Les fonctions Santé, Sécurité et Conditions de Travail du CSE et la mise en œuvre de la mission***

- Le rôle et les missions, le périmètre d'actions en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail du CSE,
- La réglementation du CSE,
- La définition et réglementation des RPS, AT, MP, et conditions de travail,
- Le rôle des différents référents,
- Les acteurs internes et externes,
- Les activités Santé, Sécurité et Conditions de Travail du CSE définition du champ et méthodologie d'action,
- Le fonctionnement et l'organisation Santé, Sécurité et Conditions de Travail du CSE
- Moyens humains,
- Moyens matériels,
- Moyens documentaire,
- Les clés pour une communication réussie

2/ ***Activités Santé, Sécurité et Conditions de travail du CSE : méthodes et outils pour agir***

- Analyser une situation de travail,
- Analyser les Accidents du Travail et les Maladies Professionnelles,
- Réaliser des inspections et analyser les risques,
- Participer à la démarche de prévention des risques professionnels et des risques psycho-sociaux,
- Réaliser des enquêtes pour analyser les accidents,
- Réaliser une visite d'inspection.

VOS CONSEILLERS DE L' AGENCE DU LOT-ET-GARONNE

Karine BOURSINHAC
Conseillère en Formation Professionnelle
karine.boursinhac@greta-cfa-aquitaine.fr
05 53 76 02 54
06 84 78 65 58

Sabrina MOSCONE
Assistante Commerciale
sabrina.moscone@greta-cfa-aquitaine.fr
05 53 76 02 54

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

greta-cfa AQUITAINE FORMEZ-VOUS À DEMAIN

FORMATION

PREVENTION SECURITE

FORMATION SSCT POUR LES NOUVEAUX ÉLUS DU CSE

AGRICULTURE | BATIMENT TRAVAUX PUBLICS, PERFORMANCE ENERGETIQUE | INDUSTRIE | SANTE / SOCIAL | TERTIAIRE | HOTELLERIE RESTAURATION TOURISME | FORMATIONS GENERALES, SOCLE / CLEA | ACCOMPAGNEMENT ET DEVELOPPEMENT PERSONNEL | PREVENTION / SECURITE | TRANSPORT / LOGISTIQUE | NUMERIQUE / AUDIOVISUEL

CONDITIONS DE FORMATION

Méthodes pédagogiques

- Formation très interactive (débats, quizz, retour sur expérience, mises en situation, ...),
- Les apports juridiques et informatifs s'appuient sur des exemples concrets et sur l'expérience, les questionnements des participants, mais aussi sur le secteur d'activité de l'entreprise dans laquelle ils occupent leur fonction,
- La méthodologie d'action et les outils font l'objet de travaux pratiques et de mises en situation

Moyens pédagogiques

- Présentation des apports de connaissances avec un Powerpoint et des vidéos,
- Remise de documents en fin de formation (clé USB avec liens vers sources documentaires),
- Études de cas et exercices pratiques (travaux de groupe et sous-groupes) à partir des outils proposés et remis en fin de formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La validation du parcours est formalisée par la remise d'une attestation individuelle de formation.

PROFIL DES INTERVENANTS

Formatrice consultante en Santé, Sécurité et conditions de travail avec une expérience de terrain.

VOS CONSEILLERS DE L' AGENCE DU LOT-ET-GARONNE

Karine BOURSINHAC
Conseillère en Formation Professionnelle
karine.boursinhac@greta-cfa-aquitaine.fr
05 53 76 02 54
06 84 78 65 58

Sabrina MOSCONE
Assistante Commerciale
sabrina.moscone@greta-cfa-aquitaine.fr
05 53 76 02 54